

PROCÈS-VERBAL DE LA 60^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{ER} avril 2023

La 60ème Assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 1^{er} avril 2023 dans l'une des salles de la Maison Saint-François Xavier, 7 place du président Mithouard, 75007, PARIS.

Le président Victor PEREIRA ouvre la séance à 14h35.

Victor PEREIRA remercie de leur présence à cette Assemblée les responsables d'antennes et de délégations, ainsi que les membres de leurs bureaux respectifs, les adhérents déficients visuels et bénévoles, ainsi que l'équipe du siège.

a. Le président invite tous les participants de l'assemblée à se présenter.
Bénévoles, déficients visuels, chacun prend la parole.

Sont présents aux côtés du président:

- Mme Florence DOURBECKER, 1ère vice-présidente
- M. François YON, vice-président et Président de la délégation de Lyon (Rhône)
- Mme Yvette CLIN, vice-présidente et ancienne présidente de la délégation de Caen (Calvados)
- M. Marc DELAVENNE, Secrétaire général et responsable informatique. Il est pour l'instant occupé par le dépouillement des bulletins de vote et nous rejoindra à l'issue.
- M. Daniel MUCKENHIRN, Trésorier

Sont présents dans la salle les membres du conseil d'administration actuel et à venir :

- M. Alain ANES, président de la délégation de Caen (Calvados).
- Mme Florence AUDOIN, secrétaire de la délégation de Lille (Nord).
- Mme Anna AZUELOS, bénévole Ile de France.
- Mme Bernadette BIELLMANN, présidente de la délégation de Strasbourg (Bas-Rhin).
- Mme Danielle BLONDELLE, présidente de la délégation de Hyères (Var).
- Mme Corinne FONTAINE, présidente de la délégation de Bourg en Bresse (l'Ain).
- M. Florent LAFAGE, président de la délégation de Perpignan (Pyrénées Orientales) .
- M. Jean-Louis LASSAIGNE, Président de la délégation de Nîmes (Gard).
- M. Gilles LINDER, responsable de l'antenne de Cergy (Val d'Oise).
- Mme Michèle NARJOZ, représentante ECA, Ile de France.
- Mme Céline PARELON, secrétaire de la délégation de Metz (Moselle).
- M. Pierre TORRES, vice-président de la délégation de Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- M. Benoit VANCAEYZEELE, président de la délégation de Lille (Nord)

Le président salue également la présence des représentants de délégations et d'antennes qui ont pu faire le déplacement :

- Mme Alice BARTOLETTI, bénévole et représentante de l'antenne de Gif-sur-Yvette (Essonne Nord).
- Mme Marie CONTRASTIN présidente de la délégation de Toulouse (Haute-Garonne)
- M. Christophe DEROUET, président de la délégation STAARP (Ile de France).
- Mme Catherine PORTE, présidente de la délégation ECA (enregistrement à la carte pour les aveugles).
- M. Bernard WAELTELE, responsable de l'antenne de Versailles (Yvelines).

Victor PEREIRA remercie les membres de la permanence du siège pour l'aide à l'organisation de cette assemblée, et présente l'équipe administrative du siège.

Sont absentes et excusées :

Les délégations des Bouches-du Rhône, de la Côte-d'Or, du Finistère, de l'Indre et Loire, de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de Forbach, du Pas-de-Calais, du Puy-de-Dôme et de Seine-Maritime.

b. 60^{ème} anniversaire de l'association

Victor PEREIRA prend la parole pour annoncer que sera célébré en 2023 le 60^{ème} anniversaire de la création de l'association par Monsieur Bernard de Fougy, dont il rappelle l'action et l'investissement auprès des déficients visuels.

Chaque délégation est invitée à se saisir de ce bel anniversaire pour organiser l'évènement qu'elle souhaite. Les adhérents et bénévoles d'Ile de France ont eu l'occasion de commencer l'année en célébrant ces 60 ans autour d'une galette des rois en janvier dernier.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Rapport moral relatif à l'exercice 2022
- 2) Rapport financier : comptes de résultat 2022, bilan au 31 décembre 2022 et budget prévisionnel pour l'année 2023.
- 3) Résultats des élections.
- 4) Médailles des Auxiliaires.
- 5) Questions diverses.

I – RAPPORT MORAL (annexe 1)

a– Les effectifs de l'association

Au 01 octobre 2022, l'association comptait 1962 déficients visuels contre 1900 en 2021 et 1886 bénévoles contre 1795 en 2021.

La répartition par délégation est la suivante :

EFFECTIFS AU 1 ^{er} OCTOBRE 2022		
DÉLÉGATIONS	TOTAL DEFICIENTS VISUELS	TOTAL BENEVOLES
01 - AIN	20 (+1)	34 (+6)
13 - BOUCHES-DU- RHONE	13 (+1)	12
14 - CALVADOS	39 (-5)	20 (-10)
29 - FINISTERE	25 (-7)	34 (+4)
30 - GARD	23 (+17)	21 (+10)
31 - HAUTE-GARONNE	115 (-9)	33 (-5)
37 - INDRE-ET-LOIRE	25 (-5)	27 (+3)
44 – LOIRE-ATLANTIQUE	37 (-5)	48 (-8)
49 – MAINE-ET-LOIRE	13 (+3)	18 (+10)
57 - MOSELLE Metz	46 (+2)	51 (-2)
57 - MOSELLE Forbach	25 (-2)	76 (-6)
59 - NORD	125 (+56)	135 (+62)
62 - PAS-DE-CALAIS	10 (+4)	13 (+4)
63 - PUY-DE-DOME	73 (+21)	37 (+14)
66 - PYRENEES-ORIENTALES	51 (-5)	45 (-6)
67 - BAS-RHIN	54 (+8)	77 (-17)
69 - RHONE	95 (+3)	103 (+9)
75 – ILE-DE-FRANCE Hors 78-91-95	883 (-44)	794 (+16)
76 - SEINE-MARTITIME	16 (+4)	10 (-27)
83 - VAR	32 (+7)	36 (+9)
ECA	100 (+11)	107 (+32)
STAARP	29 (-2)	29 (-3)
78 - YVELINES	38 (+9)	50 (+5)
91 – ESSONNE Nord	23 (+1)	25 (-13)
95 – VAL D'OISE	52 (-2)	51 (+5)
TOTAL	1962 (+62)	1886 (+91)
TOTAL DV + BENEVOLES	3848	

Ce tableau des effectifs nous permet de remarquer le bon développement en recrutement des déficients visuels et bénévoles sur l'ensemble de l'association, de manière un peu plus accentuée sur Nîmes dans le Gard, Lille dans le Nord, Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme, Strasbourg

dans le Bas-Rhin, Hyères dans le Var, ECA en Ile de France et Versailles dans les Yvelines.

En France, le nombre de missions effectuées par notre association dépasse les 32 000.

b- Vie des délégations

Au cours de l'année 2022, les responsables de quatre délégations et deux antennes ont souhaité passer la main, et nous pouvons nous féliciter d'avoir trouvé des successeurs pour prendre la relève ! Ces recherches ont pu aboutir grâce à un travail collectif avec les présidents de délégation et responsables d'antenne, ainsi que les annonces que nous avons pu diffuser.

Délégation de CAEN, Calvados (14)

Depuis sa nomination, Monsieur Alain ANES a mis en place une équipe active permettant de poursuivre les diverses activités de la délégation et de la faire prospérer.

Délégation de DIJON, Côte-d'Or (21)

Nous venons de créer cette délégation avec à la présidence Madame Caroline LEPOIVRE et pour la seconder Monsieur Hugues RAFFIER. Les premiers contacts avec les autres associations qui œuvrent pour les déficients visuels sont très positifs. Nous avons bon espoir dans le développement de cette nouvelle délégation.

Délégation de NÎMES, Gard (30)

Depuis la création de la délégation en avril 2021, monsieur Jean-Louis LASSAIGNE s'est entouré d'une équipe dynamique. Des contacts avec des partenaires ont eu lieu et des activités sont organisées.

M. PEREIRA remercie Jean-Louis LASSAIGNE et son équipe pour leur implication et intégration dans notre association.

Délégation de TOULOUSE, Haute-Garonne (31)

La délégation de Toulouse et ses 115 déficients visuels ont bien failli se retrouver dans une situation inconfortable, faute de président pour prendre la succession de Madame Dany TRANIER.

Mais la chance a souri au sud-ouest : Madame TRANIER, ancienne présidente, a passé la main à Madame Marie CONTRASTIN élue lors de l'assemblée du 17 décembre 2022. Victor PEREIRA remercie Dany TRANIER pour la création, le développement et toutes les activités annexes qu'elle et son équipe ont mises en place durant toute ces années. Le président souhaite la bienvenue dans l'association à Madame Marie CONTRASTIN. Il la remercie de relever le défi avec une équipe dynamique.

Délégation de LILLE, Nord (59)

Victor PEREIRA adresse ses remerciements à Monsieur Jean Pierre BIZET qui a créé et pris la présidence de cette délégation du Nord en février 2020. Malgré toutes les complications liées à la crise sanitaire, il a su développer sa délégation qui compte désormais 125 déficients visuels et 135 bénévoles. Il a également structuré sa délégation en installant des responsables de secteur. Puis suite à sa volonté de quitter ses fonctions, M. BIZET a trouvé son remplaçant, Monsieur

Benoît VANCAEYZEELE. Le président souhaite bon vent à Benoit et son équipe.

Délégation de CALAIS, Pas-de-Calais (62)

Monsieur Patrick WATINE poursuit le développement de sa délégation. Madame Audrey POLLET est devenue vice-présidente.

Délégation de Perpignan, Pyrénées-Orientales (66)

Après plusieurs mois de recherche active, Victor PEREIRA félicite Monsieur Pierre TORRES, ancien président de la délégation, qui a su convaincre ses membres pour former une nouvelle équipe. Monsieur Florent LAFAGE, ancien trésorier, lui succède et vient de prendre la présidence de la délégation des Pyrénées-Orientales. Monsieur PEREIRA lui souhaite la bienvenue et le remercie de poursuivre le maintien et le développement de cette délégation.

Délégation du Hyères Var (83)

Victor PEREIRA félicite madame Danielle BLONDELLE et son équipe pour avoir développé les sorties culturelles et sportives, et organisé un concert « les copains de Georges » avec environ 280 participants. Bravo pour l'ambition des divers projets à venir durant l'année 2023 et le renforcement de l'équipe !

Le rapport moral pour 2022 est soumis au vote de l'Assemblée :

Contre Abstention

Le rapport moral 2022 est adopté à l'unanimité

II - RAPPORT FINANCIER (annexe 2)

La parole est donnée à Monsieur Daniel MUCKENHIRN, trésorier de l'association, pour la lecture du rapport financier 2022.


Il est à noter que la situation financière de l'association est globalement bonne, sans changement notable par rapport à l'année précédente.

Le montant total des dépenses de l'exercice s'élève à 387 754 euros (contre 257 052€ en 2021).

Concernant les recettes, elles augmentent et s'élèvent à 385 520€ (contre 231 786€ en 2021).

Le résultat de l'exercice est un déficit de 27 763€

Un déficit de 79 500€ euros est prévisible pour l'exercice 2023.



Monsieur MUCKENHIRN précise que l'association a reçu un legs de 207 920,14€ en 2022, 72 000€ seront versés aux délégations courant avril, **75 600€ seront affectés au remboursement de l'avance de trésorerie faite en 2022, et 60 000€ portés en réserve et affectés à des projets informatiques.**

Notre trésorerie à court-terme s'élève à 487 835 euros (contre 314 213€ en 2021), dont 234 663 euros pour le siège et 253 172€ pour les délégations.
Les placements financiers s'élèvent à 418 438 euros.

Au total l'association dispose d'une réserve financière de 906 273 euros.

Le rapport financier pour 2022 est soumis au vote de l'Assemblée :

Contre Abstention

**Le rapport financier 2022
L'affectation du résultat au compte report à nouveau
le budget 2023
sont adoptés à l'unanimité**

III - RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Avant de communiquer les résultats, le président Victor PEREIRA prend la parole :

Monsieur PEREIRA donne lecture d'un message de la part de l'ancien président de la délégation de Seine Maritime, Michel FRUCTUS:

« Trois délégations nous demandent de voter pour 2 représentants chacune au Conseil d'Administration. Avec 6 voix pour 3 délégations, les votes et décisions seront logiquement tronqués. Il faut absolument refuser cela ».

Victor PEREIRA précise alors que nos statuts et règlement intérieur ne permettent pas de refuser ces candidatures.

Victor PEREIRA s'adresse ensuite à Mme Florence DOURBECKER, 1^{ère} vice-présidente
M. PEREIRA annonce qu'à la demande de plusieurs membres du conseil d'administration le poste de 1^{ère} vice-présidente a été annulé.

M. PEREIRA remercie vivement l'aide de Mme Florence DOURBECKER auprès de lui pendant plus de deux ans, salue son investissement, ses qualités multiples, et son extrême polyvalence. Il rappelle également son implication dans l'organisation des sorties culturelles qui ont connu un essor remarquable.

Monsieur PEREIRA présente les élections au Conseil d'Administration :

Le président annonce à l'assemblée que Mme Catherine GOBET-LALANNE, bénévole d'Ile de France, lui a adressé sa démission du conseil d'administration à dater de ce jour.

Cette année, cinq administrateurs renouvellent leurs mandats au Conseil d'Administration en raison des dispositions fixées par les statuts. Six membres de l'association présentent leur candidature.

Les élections au Conseil d'administration concernent donc onze membres au total.

Le président donne lecture des résultats du scrutin dont monsieur Marc DELAVENNE, Secrétaire général vient d'achever le dépouillement.

Nombre de votants : 604 votants
(Votes directs, par correspondance et par internet)

Bulletins nuls : 3

Suffrages exprimés : 601

Le quorum, qui est de 426 minimum, est atteint.

◆ M. Jean Louis LASSAIGNE	:	590 voix, élu
◆ M. Gilles LINDER	:	582 voix, réélu
◆ Mme Corinne FONTAINE	:	579 voix, réélue
◆ Mme Bernadette BIELLMANN	:	575 voix, réélue
◆ Mme Yvette CLIN	:	566 voix, réélue
◆ M. Victor PEREIRA	:	539 voix, réélu
◆ Mme Anna AZUELOS	:	500 voix, élue
◆ M. Alain ANES	:	490 voix, élu
◆ M. Florent LAFAGE	:	491 voix, élu
◆ M. Benoit VANCAEYZEELE	:	465 voix, élu
◆ Mme Céline PARELON	:	456 voix, élue

A l'issue des élections, le Conseil d'Administration se compose de 19 membres :
Alain ANES, Florence AUDOIN, Anna AZUELOS, Bernadette BIELLMANN, Danielle BLONDELLE, Yvette CLIN, Marc DELAVENNE, Florence DOURBECKER, Corinne FONTAINE, Florent LAFAGE, Jean-Louis LASSAIGNE, Gilles LINDER, Daniel MUCKENHIRN, Michèle NARJOZ, Céline PARELON, Victor PEREIRA, Pierre TORRES, François YON, et Benoit VANCAEYZEELE.

IV - MEDAILLES DES AUXILIAIRES

En remerciement pour leur dévouement, l'association a tenu à décerner à nos plus fidèles

bénévoles la médaille des Auxiliaires ainsi qu'un diplôme d'honneur.

Médaille d'Or :

Après 30 ans au service des déficients visuels, une médaille d'or est accordée à :

29 – Délégation de Quimper (Finistère)

- Mme Josiane JONCOUR.

Médaille d'Argent :

Après 20 ans au service des déficients visuels, une médaille d'argent est accordée à :

63 – Délégation de Metz (Moselle)

- Mr André BAHEUX
- Mr François CONDELLO
- Mr Eugène HARTENSTEIN
- Mr Alfred HONECKER
- Mr Daniel ROBIN

75 – PARIS

- Mme Marie-Claude BACHELIER
- Mme Hélène BEAUGE
- M. Jean Claude DUPUIS
- Mme Marie Blanche DUSSEL
- Mme Lodia THIEULART

Médaille de Bronze :

Après 10 ans passés au service des déficients visuels, une médaille de bronze est accordée à :

29 – Délégation de Quimper (Finistère)

- Mme Laurence GUIANVARCH

63 – Délégation de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

- Mme Michèle CHENEGRIN
- Mr Denis DIOGON
- Mr Christophe JUDET
- Mme Frédérique JUDET
- Mme Nicole LACOUTURE
- Mme Christiane MISSIOUX

66 – Délégation de Perpignan (Pyrénées-Orientales)

- Mme Jeanne JIMBERNAT
- Mme Simone CALMETTES

67 – Délégation de Strasbourg (Bas-Rhin)

- Mme Rose Marie DOBIS

75 – PARIS

- Mme Agnès BHANDARI
- Mme Geneviève BONNEAU
- Mme Sylvie BROCHON
- Mme Geneviève DUHAMEL
- Mme Chantal IMBERT
- Mme Simone JOLY
- Mme Joelle MOULIN-OLLAGNIER
- Mme Marie- Bernadette NETZER
- Mme Sylvie RUCHETON

78 – Antenne de Versailles (Les YVELINES)

- M. Bernard BEAUVAIS

IV - QUESTIONS DIVERSES

Envoi des programmes sorties culturelles et randonnées en Ile-de-France

Mme Corinne Sauvage, adhérente, aborde la difficulté des envois de programmes par mail. Florence DOUBECKER lui précise que cela n'a rien à voir avec le règlement des cotisations, mais que cela relève d'un problème d'opérateurs internet.

Remboursement des frais de transport

Madame Corinne Fontaine, présidente de la délégation de l'Ain, bénévole et adhérente, rappelle aux adhérents déficients visuels qu'il faut penser à dédommager les frais de transport des bénévoles (notamment tickets de métro sur Paris).

Cotisation des bénévoles

M. Alain ANES, président de la délégation du Calvados, souligne le fait que demander une cotisation aux bénévoles est un frein à leur élan.

M. Jean-Claude BABIN, bénévole, répond que la cotisation des bénévoles est facultative, mais que cela ne lui pose personnellement aucun problème, d'autant plus que cette cotisation de 18 euros est déductible des impôts.

M. PEREIRA ajoute que le règlement d'une cotisation par les bénévoles leur permet de voter notamment à l'assemblée générale, ainsi que les statuts le prévoient.

Assurances de l'association

Suite à différentes questions concernant notamment les activités sportives de l'association, M. PEREIRA informe l'assemblée qu'un groupe de travail va être mis en place afin de répondre le plus précisément possible aux diverses questions liées aux assurances de l'association.

M. Jean-Claude BABIN, bénévole, rappelle que nous disposons tous d'une assurance civile. Victor PEREIRA indique que pour l'activité Tandem, les adhérents et bénévoles souscrivent à une licence sportive.

Pierre TORRES, vice-président de la délégation de Perpignan, indique qu'il est possible de bénéficier d'une licence handisport, valable pour trois sports. Danielle BLONDELLE, présidente

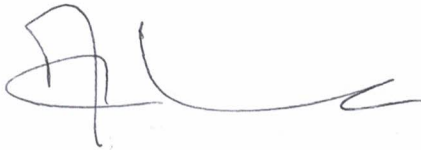
de la délégation de Hyères, indique que pour leur activité « voile » une assurance est prise à la journée.

Victor PEREIRA remercie toutes les personnes présentes et notamment celles qui ont participé à l'organisation de l'Assemblée Générale 2023

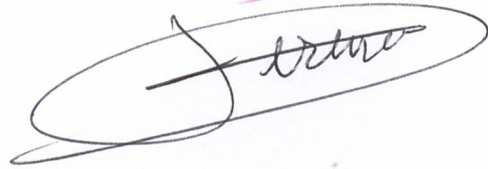
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président déclare close la 60^{ème} Assemblée Générale à 16h20

Paris le 01 AVRIL 2023

Le Secrétaire **général**
Marc DELAVENNE



Le **Président**
Victor PEREIRA



Rapport Moral 2022

Développement de notre association

Au 31 octobre 2022, l'association comptait :

- 1 962 déficients visuels (contre 1 900 en 2021).
- 1 886 bénévoles (contre 1 795 en 2021).

Nos activités

En 2022, plus de 32 000 missions ont été effectuées par notre association.

Ce chiffre stable s'explique par le développement de certaines délégations qui compense la diminution du nombre de déficients visuels et de bénévoles observée dans d'autres.

En Ile-de-France, 14 317 missions ont été demandées. 94,91% d'entre elles ont été réalisées, soit 13 588 missions effectuées. Ce pourcentage est assez satisfaisant grâce à la disponibilité de nos bénévoles et aux étudiants qui viennent effectuer un stage dans notre association dans le cadre de leur parcours universitaire ou leur formation professionnelle. L'implication de ces jeunes, leur présence auprès de nos adhérents est une vraie réussite.

Nos permanences téléphoniques ont fonctionné de façon très satisfaisante. A Paris, un grand nombre de bénévoles ont pris leurs missions directement sur notre site internet. Ce système leur permet de gérer plus facilement leur bénévolat en fonction de leur emploi du temps.

Trouver et fidéliser des bénévoles a été et restera toujours une priorité.

Les délégations

Monsieur Jean-Pierre BIZET a cédé sa place de président à monsieur Benoit VANCAEYZEELE désormais à la tête de la délégation de Lille (Nord).

Une délégation, présidée par madame Caroline LEPOIVRE a été créée à Dijon (Côte d'Or). De nombreux bénévoles et déficients visuels l'ont déjà rejointe.

Madame Marie CONTRASTIN a succédé à madame Dany TRANIER à la présidence de la délégation de Toulouse (Haute-Garonne).

Monsieur Florent LAFAGE, ancien trésorier de la délégation de Perpignan (Pyrénées-Orientales) a accepté le poste de président, précédemment occupé par monsieur Pierre TORRES, devenu vice-président.

L'antenne de l'Essonne est désormais sous la responsabilité de madame Céline CLAUSTRE qui a succédé à Patricia JAGOU et qui est assistée de madame Alice BARTOLETTI.

Actions réalisées en 2022

La fin de la crise sanitaire a permis de reprendre les missions d'accompagnement sur l'ensemble du territoire ainsi que les diverses activités proposées dans toutes les délégations.

CONCLUSION

En 2023, notre priorité restera la mission première de notre association à savoir l'accompagnement au quotidien des déficients visuels. Nous poursuivrons nos démarches afin d'obtenir des subventions et ainsi proposer diverses activités à nos adhérents (randonnées, activités culturelles et voyages). Nous continuerons à développer notre association en province en créant de nouvelles délégations.



Rapport Financier 2022

Les charges :

Hors amortissements et contributions en nature, les charges s'élèvent à 384 754 € (257 052 € en 2021).

Les principales dépenses concernent :

- Les salaires et charges sociales : 92 080 € soit 24 % des dépenses .
- Les achats de fournitures : 30 476 € (dont matériel et petit équipement 14 327 €).
- Les services extérieurs : 26 258 € (dont loyers et charges 9 189 € et entretien réparations 12 071€).
- Les autres services extérieurs : 166 322 € (dont manifestations 120 435 € et affranchissements et téléphone 25 977 €).
- Les amortissements s'élèvent à 28 529 €.

Les recettes :

Elles s'élèvent à 385 520 € € hors prestations en nature contre 231 786 € en 2021.

Les principales recettes sont :

- Les manifestations : 82 132 € € (20 357 € en 2021).
- Les subventions des départements et communes : 26 858 € (21 896 € en 2021).
- Les cotisations sont stables à 84 245 € (81 322 € en 2021).
- Les dons se montent à 75 920 €.

En 2020 le siège a reçu une subvention de 30 000 € de la fondation « Afer ». 18 393 € ont été utilisés pour du matériel informatique et des sorties en 2021. Le solde disponible sur 2022 soit 11 607 € a permis l'acquisition de matériel informatique et téléphonique pour 9 076 €, le solde a été affecté aux sorties pour 2 531 €.

Un legs de 207 920.14 € a été perçu en 2022. Le conseil d'administration du 10 octobre 2022 a approuvé la répartition suivante : 72 000 € seront versés aux délégations en 2023 (40 € par déficient visuel), 75 600 € ont été affectés au remboursement de l'avance de trésorerie prélevée en 2022, et 60 000 € sont portés en réserve (20 000 € pour l'informatisation des délégations et 40 000 € pour l'évolution du logiciel « Gestcont »).

Le bilan :

Notre trésorerie à court terme s'élève à 487 835 € (234 663 € pour le siège et 253 172 € pour les délégations) contre 314 213 € en 2021.

Nos placements à moyen terme s'élèvent à 418 438 € (contre 493 401 € en 2021).

Au total nos disponibilités atteignent 906 273 € (contre 806 994 € en 2021).

Les capitaux propres s'élèvent à 1 360 538 € (contre 1 300 968 € en 2021).

Le budget 2023 :

Les dépenses sont prévues à hauteur de 306 500 € (278 500 hors amortissements).

En fonction de cela un déficit d'environ 79 500 € (hors charges exceptionnelles) est prévisible pour l'exercice 2023.

CONCLUSION

Au vu de sa situation financière actuelle, l'association n'aura aucune difficulté à poursuivre ses activités à moyen terme.

CHARGES		2022	2021	PRODUITS		2022	2021
60 CHARGES				70 RECETTES DES ACTIVITES			
Electricité,gaz, eau		6 553,53	3 463,84	Prestations de services et manifestations	82 132,35	20 357,49	20 357,49
Fournitures de bureau		9 595,35	10 924,72		82 132,35	20 357,49	
Fourn. et matériel d'équipement		14 327,41	17 321,73	74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
		30 476,29	31 710,29	Etat	3 000,00	1 500,00	1 500,00
61 SERVICES EXTERIEURS				Départements et régions	10 090,00	5 252,00	5 252,00
Location et charges de copropriété		9 189,32	12 907,54	Communes	13 768,00	15 144,66	15 144,66
Assurances		4 997,39	4 580,25	MECENAT PARRAINAGE ET QUETES	26 858,00	21 896,66	
Entretien, réparations div maint informatique		12 071,83	24 926,54	Dons	34 498,14	48 869,99	48 869,99
		26 258,54	42 414,33	Fondations Entreprises	5 574,00	19 005,54	19 005,54
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS				Quête nationale	4 462,10	3 072,69	3 072,69
Dépenses des manifestations		120 435,67	43 723,84	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44 534,24	70 948,22	
Honoraires		0,00	1 800,00	Cotisations	84 245,00	81 322,00	
Journal et publicité		8 326,44	3 960,00	dont cotisations déficients visuels	70 841,00	67 070,50	67 070,50
Déplacements, missions et réceptions		31 910,10	24 991,02	dont cotisations auxiliaires	13 404,00	14 251,50	14 251,50
dont déplacements non remboursés		22 788,00	20 540,00	Autres	24 214,63	29 614,20	
Affranchissements		14 423,13	14 919,99	dont déplacements offerts	22 788,00	20 540,00	20 540,00
Frais téléphone et internet		11 553,99	9 157,09	dont mise à disposition de personnel	108 459,63	110 936,20	
Services bancaires et assimilés		2 460,79	2 109,97	76 PRODUITS FINANCIERS			
		189 110,12	100 661,91	Produits de valeurs mobilières de placement	9 317,62	4 537,72	4 537,72
63 IMPOTS ET TAXES		6 303,00	6 188,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 317,62	4 537,72	
64 CHARGES DE PERSONNEL				Libéralités reçues (legs)	75 920,14	19 545,10	19 545,10
Salaires bruts		64 816,00	62 745,18	autres produits exceptionnels	33 913,72	3 896,02	3 896,02
Charges sociales		27 264,61	23 295,13	Produits de cession d'actif	23 172,54		
		92 080,61	86 040,31	78 REPRISE DE PROVISION	133 006,40	23 441,12	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					4 000,00		
Cotisations versées par l'association		4 960,07	4 023,55	RESULTAT DEFICITAIRE	27 763,53	57 551,03	
Autres		8 456,39	6 075,14	TOTAL PRODUITS	436 071,77	309 668,44	
dont mise à disposition de personnel		13 416,46	10 098,69				
66 CHARGES FINANCIERES							
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Charges exceptionnelles		26 725,18	269,32				
Valeur comptable des actifs sortis		23 172,54					
		49 897,72	269,32				
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
Amortissements		28 529,03	28 285,59				
Dotations aux provisions			4 000,00				
		28 529,03	32 285,59				
RESULTAT EXCEDENTAIRE							
TOTAL DES CHARGES		436 071,77	309 668,44				

L'activité des bénévoles représente 80 215 heures, soit l'équivalent temps plein de 44 personnes pour une valorisation au taux du SMIC de 1 260 264 €

ACTIF	2022			2021		PASSIF	2022	2021
	Brut	Amort/prov	Net	Net	Net			
IMMOBILISATIONS						CAPITAUX PROPRES		
Concessions et droits similaires	121 041,46	121 041,46	0,00	0		Fonds associatifs	269 707,54	242 374,05
Constructions et agencements	1 127 365,69	567 789,76	559 575,93	583 462		Autres réserves	1 006 926,87	946 926,87
Matériel mobilier et tandems	25 091,55	9 776,88	15 314,67	9 383		Report à nouveau	111 667,54	169 218,57
Immobilisations financières	418 438,07	418 438,07	418 438,07	493 401		resultat ex ant		
	1 691 936,77	698 608,10	993 328,67	1 086 245,65		Résultat de l'exercice	-27 763,53	-57 551,03
						1 360 538,42	1 300 968,46	
CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION						SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
Charges constatées d'avance	1 112,45		1 112,45	7 423,80		Subvention d'investissement	15 058,53	4 985,00
Salaires à payer	0,00		0,00	144,00		Subvention d'investissement inscrites au résultat	-2 756,00	
Produits à recevoir	2 822,66		2 822,66	6 157,07			12 302,53	4 985,00
	3 935,11	0,00	3 935,11	13 724,87		PROVISION POUR RISQUE ET CHARGES	0,00	4 000,00
COMPTES DE TRESORIE						DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Disponibilités	489 464,08		489 464,08	314 213,70		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 622,14	48 000,00
	489 464,08	0,00	489 464,08	314 213,70		Repartition Legs	12 595,49	35 543,46
						Dettes fiscales et sociales	2 739,57	1 181,06
						Charges à payer	3 929,71	19 506,24
						Produits constatés d'avance	113 886,91	104 230,76
TOTAL DES CHARGES	2 185 335,96	698 608,10	1 486 727,86	1 414 184,22		TOTAL PRODUITS	1 486 727,86	1 414 184,22